Catégorisation et représentation sociales

In : *Cours de Psychologie Sociale*

Par Edith Salès-Wuillemin

Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale

(LAPPS, EA4386)

Equipe de l'Université de Paris 8

Références à rappeler

SALES-WUILLEMIN, E. (2007). Catégorisation et représentations sociales, in : M., Bromberg et A. Trognon (Eds.) *Cours de psychologie sociale 2*, (*pp. 7-32*). Presses Universitaires de France.

Introduction : Articulation entre les concepts de catégorisation et de représentation sociales

L'objectif de cet enseignement est de présenter les concepts de catégorisation et de représentation sociales en spécifiant les cadres théoriques et les paradigmes de recueil développés. Ces deux concepts sont décrits en mettant en avant les articulations qui peuvent être établies entre eux. Deux principaux rapprochement sont développés : l'intervention des processus de catégorisation dans la *constitution de l'image* de l'objet de la représentation ; et la *relation* établie entre le sujet et l'objet de cette représentation (cf. Salès-Wuillemin, 2005).

Pour ce qui concerne le premier point, depuis les travaux de Moscovici (1961) on considère qu'elle se fait grâce à deux processus : l'objectivation et l'ancrage. L'analyse de ces processus fait apparaître un certain nombre de points communs avec *l'assimilation* et le *contraste*, présentés dans la première partie de ce cours. L'objectivation correspond à une concrétisation de l'objet de la représentation et l'ancrage renvoie à l'affectation d'une utilité sociale à cet objet. L'objectivation se fait par une mise en contraste, donc une centration sur la différence. En effet, pour constituer l'image d'un objet il faut en déterminer ses contours et donc le différencier d'autres objets plus proches. L'ancrage se fait par assimilation donc par une centration sur la ressemblance. Pour s'approprier un objet, il faut le comprendre. La compréhension passe par une mise en correspondance avec d'autres objets plus familiers. Ce premier niveau d'imbrication des concepts de catégorisation et de représentation sera développé dans la deuxième partie de ce cours, à propos des représentations sociales.

Le deuxième niveau d'imbrication s'établit entre le sujet et l'objet de la représentation. En effet, *l'appartenance catégorielle* des sujets établit la représentation qu'ils ont des objets sociaux, comme le montre dès le départ l'étude de Moscovici (1961), à propos de la psychanalyse. D'un point de vue théorique, cet effet peut être expliqué en s'appuyant sur la conception que l'auteur présente en 1984. Il souligne que la relation sujet/objet ne peut être envisagée que dans une *ternarité* impliquant un Alter. En d'autres termes, il faut prendre en compte le fait que lorsqu'un individu considère un objet social, il ne le fait jamais directement, mais au travers du regard d'autrui (son propre groupe d'appartenance, ou de référence). Selon l'auteur ce regard spécifique de la psychologie sociale permet de dépasser « la dichotomie « sujet-objet », (parce qu'il) parcourt une gamme de médiations opérées par la relation fondamentale à autrui.» (1984, p.10). Cependant, ce que nous apprennent les travaux spécifiquement réalisés dans le cadre de la catégorisation sociale et plus particulièrement la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986) présentés dans la première partie de ce cours, c'est que cette appartenance groupale n'est pas unique mais *multiple* : le sujet peut ainsi considérer plusieurs affiliations en fonction de son âge, sexe, religion, lieu d'habitation, préférences sexuelles...Plus encore, ces appartenances ne sont pas convoquées toutes à la fois, bien souvent l'une seulement est *mise en saillance*, ce qui peut d'ailleurs être *temporaire*. Le posi-

tionnement groupal du sujet au moment du recueil a un effet primordial sur la représentation mobilisée. Cet effet n'est pas nouveau dans le champ des représentations sociales, même s'il n'a pas été décrit en ces termes par les auteurs. Abric et Guimelli (1998) l'englobent dans l'analyse des effets de contexte. Il a également été mis en évidence au travers de plusieurs dispositifs, comme celui de Guimelli et Deschamps (2000).

Ces deux articulations apparaîtront en filigrane lors de la présentation des concepts de catégorisation et de représentation que nous ferons dans les parties suivantes.

1. le concept de catégorisation sociale

Le concept de catégorisation sociale renvoie d'une part à l'analyse du contenu des catégories et à leur organisation et d'autre part aux processus psychologiques en jeu lors d'une opération de catégorisation ou consécutivement à une telle opération.

Le contenu des catégories correspond aux traits qui s'appliquent aux éléments composant la catégorie ainsi qu'aux relations entre ces éléments. Longtemps étudié dans le cadre de la psychologie cognitive (pour une revue cf. Gaonach, 2006), ce concept a été repris en psychologie sociale (pour une revue cf. De La Haye, 1998 ; Salès-Wuillemin, 2006). Dans ce cadre, la catégorie renvoie au groupe social, les traits typiques, les plus communément associés, sont appelés stéréotypiques. C'est sur cet aspect que se sont principalement focalisées les premières études. Le processus de catégorisation renvoie soit à une opération de constitution d'une catégorie (par regroupement des éléments similaires et différenciation des éléments dissemblables), soit à une opération d'affectation d'un élément dans une catégorie (par identification des propriétés de l'élément et mise en correspondance avec les éléments constitutifs de la catégorie). Ces deux opérations reposent sur la mise en avant d'une ressemblance intra catégorielle et d'une distinction inter catégorielle, ce que l'on appelle l'assimilation et le contraste (Tajfel et Wilkes 1963). Cependant, lorsque les catégories impliquées sont des groupes, ces deux opérations engagent le sujet dans sa propre appartenance sociale. Dès lors, il est intéressant de revisiter les processus identifiés dans le cadre de la psychologie cognitive avec un angle psychosocial, en ayant pour objectif l'analyse des relations intergroupes. En effet, en engageant son appartenance catégorielle, le sujet ne considère pas les individus auxquels il est confronté en tant que personnes (donc des entités uniques), mais en tant que membres d'un groupe (donc des entités plus ou moins interchangeables). Les relations existant entre le groupe d'appartenance du sujet et le groupe cible vont avoir une incidence sur l'activité de constitution de catégories groupales ou encore de jugement et d'affectation d'un individu dans une catégorie. C'est précisément cette incidence qui est mesurée dans les recherches qui s'intéressent aux stéréotypes et aux biais perceptifs. Il est à noter que ces travaux vont peu à peu évoluer et passer d'une mesure explicite à une mesure implicite. Dans ce dernier cas, est visée l'appréhension de processus non détectables par des mesures explicites, parce que faisant l'objet d'un masquage.

1.1 Le contenu et l'organisation des catégories sociale : l'étude des stéréotypes

L'étude des stéréotypes en psychologie sociale est introduite par Lipmann dans les années vingt (cf. Bourhis et Leyens, 1999). Ils ont été considérés dans un premier temps comme des traits associés aux éléments constitutifs d'une catégorie. Dans les recherches plus récentes, ils sont considérés comme des schémas de pensée, des théories explicatives permettant de justifier les préjugés et les actes de discrimination. On retrouve une distinction analogue au sein des études réalisées en psychologie cognitive entre le contenu et l'organisation des catégories cognitives. Ces études apportent un certain éclairage pour comprendre l'organisation des catégories sociales, aussi nous les résumons brièvement.

Les catégories naturelles (du monde réel) sont des ensembles d'objets (ou exemplaires) regroupés par ressemblances et caractérisables à partir d'un certain nombre de traits (ou descripteurs). Les catégories sont hiérarchisées et entretiennent des relations d'emboîtement : au niveau le plus bas, les catégories spécifiques (par ex. fauteuil), au niveau le plus élevé les catégories génériques (par ex. meubles). D'après les travaux de Rosch et de ses collaborateurs en 1956 (cf. Rosch, 1976), les catégories spécifiques contiennent moins d'exemplaires que les catégories génériques, de même les traits associés à ces dernières sont plus généraux que ceux associés aux catégories spécifiques. Au niveau intermédiaire se trouve le niveau de base (siège dans notre exemple), c'est là que se situe l'activité de catégorisation spontanée du sujet.

Les recherches réalisées par Rosch sur l'organisation des catégories révèlent qu'en leur sein les exemplaires n'ont pas tous le même statut. Certains sont plus représentatifs (c'est-à-dire typiques) que d'autres, tant et si bien que lorsqu'il est demandé aux sujets de décider si une proposition décrivant une relation d'appartenance d'un exemplaire à une catégorie est vraie ou fausse, les temps de réaction sont plus courts pour ces exemplaires (par exemple Canari pour la catégorie des oiseaux) que pour les autres (par exemple Autruche pour cette même catégorie). Plus encore, selon l'auteur il semble que la construction des catégories se fasse non pas à partir des propriétés de tous les exemplaires, mais uniquement à partir de l'élément le plus typique, voire même à partir d'un prototype, c'est-à-dire non pas un exemplaire réel mais une pure construction mentale correspondant à la moyenne des traits de la catégorie.

En psychologie sociale l'étude de la structuration des catégories a été appliquée à l'étude des relations intergroupes, ce qui a conduit les auteurs à s'intéresser non pas aux traits les plus caractéristiques, mais aux traits les plus communément associés par les groupes interrogés. L'entrée théorique est donc radicalement différente. Le point de référence n'est pas la réalité physique mais la réalité sociale. Les traits les plus communément associés sont dénommés stéréotypiques. Ils sont attachés subjectivement à une cible par un ensemble d'individus sources et varient en fonction de cette source. La recherche réalisée par Katz et Braly en 1933 est une des premières illustrations de la manière dont un stéréotype peut être révélé : 100 étudiants blancs américains sont invités à déterminer (à partir d'une liste qui leur est fournie) les traits les plus caractéristiques de dix groupes communautaires (allemands, anglais, juifs, turcs, ..). Appa-

raît de manière claire un ensemble de traits communément choisis par un nombre significatif de sujets ce qui conduit les auteurs à conclure que la prégnance du stéréotype est telle qu'il ne peut être issu que d'un savoir groupal, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu de contact direct avec la cible.

Les travaux sur les stéréotypes s'orienteront dans plusieurs directions, si les premières recherches s'attachaient à mettre en évidence leur contenu, bien vite elles s'élargiront. Il s'agira par exemple d'étudier le processus de stéréotypisation et de le distinguer d'autres processus comme la discrimination et les préjugés (cf. Leyens, Yzerbyt et Schadron, 1996 pour une présentation). Dans cette optique, les préjugés renvoient à la dimension évaluative de l'attitude envers le groupe cible, la discrimination à la dimension conative et les stéréotypes à la dimension cognitive. Préjugés, stéréotypes et discrimination sont en cohérence. Si le préjugé est positif, les traits stéréotypiques le sont aussi de même que la discrimination, c'est en principe ce que l'on observe pour l'endogroupe. Pour les exogroupes ils sont généralement négatifs.

Au niveau des traits stéréotypiques, le processus de stéréotypisation est d'autant plus marqué que les sujets sont informés du fait que le groupe est une entité naturelle et non un groupe artificiel (Morchain et Schadron, 1999). Un stéréotype défavorisant peut se traduire par exemple par l'attribution de traits à valeur négative correspondant parfois même à une infra-humanisation du groupe cible, parce que les traits réfèrent à des émotions généralement associées aux animaux. Les stéréotypes jouent un rôle de justification ou de défense de la position du groupe (Sachdev et Bourhis, 1987). Ce que montrent ces auteurs c'est que si l'on fait varier expérimentalement le statut des groupes (plus élevé, égal, plus bas que le groupe de comparaison) et que l'on utilise les mêmes matrices que celles utilisées par Tajfel et ses collaborateurs (1971), on ne réplique pas tout à fait leurs résultats. Si les groupes de statut supérieur font bien preuve d'exodéfavoritisme, cet exodéfavoritisme n'est pas plus marqué que celui manifesté par les groupes ayant un statut égal au groupe cible. De plus on constate que les groupes de statut inférieur font preuve d'exofavoritisme, c'est-à-dire d'un favoritisme inversé. L'interprétation avancée par les auteurs repose sur la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1986) en la nuançant. Ils concluent que les groupes de haut statut estiment leur position légitime et que les critères aboutissant à une différence de statut sont fondés. Ils ne se sentent pas menacés et ne sont donc pas plus exodéfavorisant que les groupes ayant un statut égal au groupe cible. Autrement dit, leur identité sociale étant positive, ils n'ont pas besoin de discriminer les groupes de bas statut. Cependant, pour maintenir leur identité sociale positive, ils marquent de l'endofavoritime. Comparativement, les sujets de bas statut estiment la situation moins légitime, jugent moins important le critère sur lequel s'appuie l'attribution de statut, évaluent plus négativement l'expérimentation et s'identifient moins que les autres à leur groupe d'appartenance. Selon les auteurs, ces sujets utilisent une stratégie complexe, parallèlement à des réponses favorisant l'exogroupe, ce qui les conduit à produire des stratégies paritaires (attribuer autant à l'exogroupe qu'à l'endogroupe).

On retrouve également cette idée dans la théorie de la dominance sociale (Pratto, Sidanius, Stallworth et Malle, 1994) et dans celle de la menace perçue (Goodwin, Operario et Fiske,1998). Selon la théorie de la dominance sociale, les personnes qui appartiennent à des groupes dominants cherchent à préserver leur statut favorisé ainsi que leur situation de pouvoir. Cette position leur étant favorable, ils tentent de justifier ce fonctionnement organisationnel. Les études réalisées dans le domaine montrent que comparativement aux groupes dominés, les groupes dominants utilisent plus les stéréotypes et sont moins sensibles aux informations contre-stéréotypiques. Selon la théorie de la menace perçue, la position de dominance engendrerait un sentiment d'une plus grande menace ce qui conduirait les membres de ces groupes à produire des attitudes plus négatives à l'égard des autres. C'est ce phénomène qui apparaît quand on considère les relations entre natifs et immigrés (Stephan, Renfro, Esses, Stephan, et Martin, 2005).

Les manifestations de la discrimination et le favoritisme endogroupe ont été relatés dans différents contextes avec des méthodes variées. Par exemple Word, Zanna, et Cooper (1974) ont montré que, dans le cadre d'un entretien mettant en face-à-face un interviewer interrogeant un candidat, l'interviewer se positionne à une distance plus grande, fait plus d'erreurs de formulation et écourte plus les échanges quand le candidat est membre de la communauté noire que lorsqu'il est membre de la communauté blanche. Rosen et Jerdee (1974) montrent qu'il existe une discrimination positive envers les hommes lorsqu'il s'agit de décider de la promotion d'un collaborateur au sein d'une entreprise et ce que la personne en position de jugement (employeur) soit un homme ou une femme. De manière générale il a d'ailleurs été montré que cette discrimination en faveur des groupes dominants apparaît bien souvent à l'insu des sujets en position de juge (Dambrun, Guimond, & Michinov, 2003) elle peut même se manifester de manière implicite (Salès-Wuillemin, Frigout, 1997 ; Salès-Wuillemin, Gilibert, 2004)

1.2 Les processus en jeu dans la catégorisation sociale : L'étude des biais perceptifs

La mobilisation d'une perception catégorielle génère l'apparition de biais perceptifs, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de catégories groupales, une distorsion dans la perception des individus composant les groupes cibles. Par exemple, Tajfel (1972) relate l'existence de 2 biais complémentaires *l'induction* et la *déduction*. L'affectation d'un individu dans un groupe se fait par induction, par la mise en saillance d'un faible nombre de traits (par exemple affecter un individu dans la catégorie des personnes de religion juive sur la base de spécificités vestimentaires). Tout individu affecté dans un groupe se voit appliquer, par déduction, tous les traits stéréotypiques de son groupe (par exemple, pour les personnes de religion juive, avoir le sens des affaires, être travailleur, avare..). Un autre exemple est la présence du biais de *surinclusion* opposé au biais de *surexclusion* (cf. Tajfel, 1981). Lorsqu'il s'agit pour des sujets ayant des préjugés raciaux (sujets antisémites dans l'exemple donné par l'auteur) d'affecter des individus dans deux catégories groupales différentes (individus juifs et individus non juifs) sur la base d'un faible nombre d'indices (une photographie), apparaît une tendance à affecter moins d'individus

dans la catégorie valorisée positivement (surexclusion) et plus d'individus dans la catégorie valorisée négativement (surinclusion). De la même manière, les biais *d'homogénéité* et *d'hétérogénéité* ont également été analysés (par ex. Ostrom et Sedikides, 1992), les études réalisés font apparaître que les individus interrogés ont tendance à citer un plus grand nombre de traits lorsqu'il s'agit de définir l'endogroupe (biais d'hétérogénéité endogroupe) que lorsqu'il s'agir de caractériser l'exogroupe (biais d'hétérogénéité exogroupe). Enfin, les biais *d'endofavoritisme* et *d'exodéfavoritisme* (regroupés classiquement sous l'appellation de biais pro-endogroupe) se caractérisent par une tendance à attribuer plus de traits positifs ou plus de récompenses à l'endogroupe, et inversement plus de traits négatifs et plus de punitions à l'exogroupe (Tajfel, Billig, Bundy et Flament, 1971 ; Sachdev et Bourhis, 1991). Plus récemment, a été développée la notion de racisme latent dans le cadre du paradigme de l'amorçage sémantique proposé par Devine (1989). Devine part du point de vue que les stéréotypes font partie des savoirs sociaux et qu'en tant que tels ils sont connus de tous, quel que soit le niveau de préjugé exprimé au niveau individuel. Les connaissances liées aux stéréotypes seraient activées automatiquement lors de l'exposition à la cible, de façon irrépressible. Cependant, cette activation va entrer en conflit avec les croyances personnelles des sujets à faibles préjugés alors que ce conflit n'apparaît pas chez les sujets à hauts préjugés. Pour fournir une réponse en accord avec leur propre niveau de préjugés, les sujets à faibles préjugés sont donc contraints d'inhiber les croyances sociales pour au contraire activer les croyances individuelles. Ce ~~qui~~ phénomène entraîne un accroissement des temps de réaction. Dans le même ordre d'idée, a été mis en évidence un biais de *discrimination privative* qui consiste à discriminer implicitement l'exogroupe non pas en lui attribuant des traits négatifs ou en le rendant responsable de ses actions négatives, mais en le privant de traits positifs ou en le dépossédant du bénéfice de ses actions positives par une attribution causale externe (cf. Salès-Wuillemin, 2006). Le blocage du stéréotype négatif se traduirait donc par la privation de traits positifs ou du bénéfice de ses actions socialement désirables.

1.3 Les effets de la catégorisation des objets sociaux : la notion de partition sociale

Une autre approche des relations intergroupes se développe au sein de la psychologie sociale. Elle propose de passer d'une perception dyadique des relations intergroupe à une conception systémique, ce faisant on passe d'un modèle unidirectionnel à un modèle bidirectionnel. Dit autrement, il s'agit de considérer les positions statutaires des groupes considérés au sein d'un ensemble social et les relations qu'elles engendrent. Ces relations sont considérées comme une interaction et non comme le regard posé par un groupe sur un autre groupe.

On retrouve cette idée assez bien amorcée dans les travaux conduits par Lorenzi-Cioldi (2002) à propos des groupes « collection » et « agrégat ». Selon l'auteur, il faut prendre en compte les relations statutaires entre les groupes car les groupes dominants se comportent comme des collections (ensemble d'individus uniques), alors que les groupes dominés se présentent comme des agrégats (ensemble d'individus inter-

changeables). L'auteur souligne que le fonctionnement de chacun et plus particulièrement les biais perceptifs inter et intragroupes s'expliquent par leur positionnement (haut/bas) au sein d'un ensemble social. Les travaux développés notamment par Sachdev et Bourhis (1987) confortent cette position, ils mettent l'accent sur l'importance des facteurs socioculturels, en montrant que les biais perceptifs d'endofavoritisme et d'exodéfavoritisme ne sont pas universels même s'ils ont de nombreuses fois été répliqués (cf. Bourhis et Leyens, 1999). La position statutaire joue un rôle clef bien que cet aspect n'ait pas été pris en compte dans le paradigme classique d'analyse des relations intergroupes (Paradigme du Groupe Minimal) initié par Tajfel et al. en 1971.

L'intérêt de telles études est de prendre en compte des situations diverses dans les rapports intergroupes, sans les limiter aux relations égalitaires (finalement fort rares dans un contexte social « normal » et inexistantes dans un contexte de compétition). Ce raisonnement est toutefois incomplet, il ne distingue pas les différentes formes d'inégalités, seule une différenciation en terme de position hiérarchique est envisagée. Cette analyse peut être prolongée grâce à la notion de *partition sociale* (cf. Salès-Wuillemin, Specogna, 2005 ; Salès-Wuillemin, 2006 ; Castel, Lacassagne, 2007). Dans cette optique il s'agit de différencier clairement les critères qui fondent l'appartenance groupale dans la situation (sexe, préférences esthétiques, place dans la hiérarchie d'une entreprise, …) parce que ces critères ne sont pas de même nature. Cette distinction est essentielle pour l'analyse des biais perceptifs. Par ailleurs, à la différence des approches citées ci-dessus, il ne s'agit pas de prendre en compte le positionnement objectif du groupe mais plutôt la perception *subjective* que les sujets en ont, il s'agit donc d'étudier la nature de l'opposition intergroupes dans ce qu'elle recouvre au niveau psychologique et non pas uniquement sociologique. Trois formes de partition sont distinguées : elles sont en relation avec la théorie des attitudes et plus particulièrement la théorie tricomponentielle des attitudes développée par Rosenberg et Hovland (1960). Il s'agit de considérer l'attitude que le groupe source développe à l'égard du groupe cible et inversement. Le considère t-il cognitivement, affectivement ou pragmatiquement (conativement) différent ? Dans le premier cas, il s'agit d'une opposition radicale, l'appartenance à un groupe est conçue psychologiquement comme l'exclusion obligatoire d'une possible appartenance à un autre groupe. On parle alors d'une partition *binaire*. Les sujets peuvent en effet considérer qu'on est autochtone ou étranger et que l'on ne peut être les deux à la fois. La désignation de l'autre groupe grâce à un substantif différent de celui utilisé pour désigner l'endogroupe traduit ce type de partition. Dans le deuxième cas, l'appartenance à un groupe implique psychologiquement l'attribution de traits positifs tandis que l'appartenance à d'autres groupes implique l'attribution de traits négatifs. L'opposition entre les groupes se fait dans ce cas sur la valeur de la plus positive à la plus négative, voilà pourquoi on parle de partition *bipolaire*. L'emploi d'adjectifs connotés négativement pour désigner l'exogroupe (malpropres, bruyants, sans-gêne) peut permettre de révéler la perception d'une telle partition. Enfin, dans le troisième cas dans la perception

des sujets les autres groupes sont placés hiérarchiquement à des niveaux différents. Les uns ont un haut statut les autres un moindre statut. L'opposition est donc de nature factuelle, il y a ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés, les chefs et les exécutants. Comme la partition se fonde sur le sentiment d'une différence de statut, on parle dans ce cas de partition *scalaire*. Dans l'optique défendue, l'exodéfavoritisme peut se marquer de trois manières différentes : par une *altérité* (l'autre est conçu comme différent), une *dépréciation* (l'autre est perçu comme de moindre valeur) ou un *abaissement* (l'autre est traité comme un inférieur). Il n'est pas rare néanmoins de voir apparaître une combinaison de deux ou trois de ces partitions au sein d'une même relation intergroupe. Parfois également les perceptions ne sont pas réciproques. La partition perçue par le groupe source n'est pas équivalente à celle perçue par le groupe cible.
La notion de partition sociale apparaît essentielle lorsque l'on souhaite prédire de manière fine les processus de discrimination. Cependant lorsqu'on cherche à mettre en évidence la ou les partitions en jeu dans une relation intergroupe, on peut se heurter à des difficultés de mesure. En effet, l'appréhension de la partition repose sur une analyse des biais perceptifs à l'œuvre dans la relation intergroupe considérée. Cependant, les travaux récents réalisés à propos des biais perceptifs mettent en évidence l'existence de processus de masquage chez les sujets. Aussi, certains auteurs se tournent désormais vers des mesures implicites comme l'amorçage. Une autre méthode est l'analyse de discours. Nous présentons quelques travaux illustratifs de ces méthodes dans la partie suivante.

1.4 Le recueil et l'analyse des données pour l'étude de la catégorisation sociale : méthodes et résultats

Quelques méthodes récentes sont présentées dans cette partie pour familiariser les étudiants avec le concept de catégorisation et l'étude des stéréotypes. Ces méthodes sont toutefois décrites de manière succincte, les étudiants pourront utilement se reporter aux ouvrages de Leyens, Yzerbyt et Schadron (1996), De La Haye (1998) et Salès-Wuillemin (2006).
Les travaux récents sur l'étude de la discrimination montrent un conformisme important des sujets à la norme « antiraciste », ce qui les conduit à la mise en œuvre de processus de masquage qui interfèrent sur les mesures explicites. En effet comme celles-ci sont plus transparentes aux sujets, ils peuvent contrôler leurs réponses. Dès lors le recours à des mesures implicites est devenu nécessaire pour l'appréhension des biais pro-endogroupe. Unes des modalités de mesure implicite est l'utilisation du paradigme de l'amorçage avec mesure des temps de réaction. L'autre modalité est le recours à l'analyse du langage grâce à des indicateurs langagiers non contrôlables par les sujets. Dans cette partie nous présentons à titre illustratif quelques recherches.
La *méthode d'associations* verbale est une méthode utilisée de manière traditionnelle en psychologie pour mettre au jour les contenus de pensée des sujets. Bien qu'elle présente un grand nombre de limites, cette méthode reste très prisée pour la mise au jour des stéréotypes. L'une des principales limites est qu'il

est difficile d'appréhender le lien associatif existant entre l'inducteur et les induits, ce lien pouvant a priori être multiple (synonymie, antonymie, homophonie, etc.). De plus l'association peut se faire à partir de l'inducteur, comme il est prévu, mais également entre les induits, auquel cas les contenus de pensée associés n'ont pas la même signification pour le chercheur. La solution est de chercher à contrôler l'évocation des sujets avec des consignes précises de manière à limiter ces biais. Cette méthode peut être illustrée grâce à l'étude réalisée par Lacassagne, Salès-Wuillemin, Castel et Jebrane (2001) à propos des biais d'assimilation, de contraste et de discrimination dans les relations franco maghrébines. Les sujets dits « d'origine nationale française » sont répartis aléatoirement dans deux groupes indépendants. Ils réalisent une tâche d'association verbale contrainte avec pour inducteur « Français » versus « Maghrébins » (l'ordre était contrebalancé). Ils devaient produire 5 substantifs, 5 adjectifs et 5 verbes. Les substantifs renvoient aux objets, les verbes aux comportements et les adjectifs aux valeurs (Salès-Wuillemin, 2005). Le traitement des résultats réalisé à partir des mots les plus cités, fait apparaître que les mots associés dans les deux conditions s'excluent mutuellement, ce qui se traduit par une corrélation négative entre les distributions de mots induits à partir de chacun des inducteurs. Cependant ces mots se rapportent au même point de référence : la communauté française. Apparaît donc un biais de contraste asymétrique déterminé par l'appartenance du sujet à un groupe majoritaire. Un biais d'homogénéité a également été enregistré à partir du nombre de traits associés aux deux groupes communautaires. Les résultats sont néanmoins contraires à ceux obtenus classiquement dans la littérature (par ex. Ostrom et Sedikides, 1992 …), l'homogénéité semble plus marquée pour l'endogroupe que pour l'exogroupe. Un biais d'exodéfavoritisme implicite a été repéré grâce à l'analyse des adjectifs associés il a été appelé « discrimination privative » parce qu'il se manifeste de manière latente : la cible n'est pas dénigrée mais elle est privée de qualités attractives. Ce résultat est interprété en relation à la théorie explicative étayée par Devine (1989) dans le cadre de l'amorçage sémantique.

Le paradigme de l'amorçage sémantique est une méthode récente (Devine, 1989 ; Wittenbrink, Judd et Park, 1997). Cette méthode, issue de la psychologie cognitive, a été utilisée pour mettre en évidence l'organisation de la mémoire sémantique et plus particulièrement l'association de mots. L'intérêt de cette méthode pour l'analyse des biais pro-endogroupe et plus particulièrement des stéréotypes dans la catégorisation sociale est clair, elle permet d'exposer les sujets à une amorce pendant une durée supraliminaire, et de mesurer leurs réactions sans qu'ils puissent exercer un contrôle. Partant de l'hypothèse qu'il existe une activation automatique des stéréotypes qui nécessite un blocage de la part des sujets à faibles préjugés et donc un allongement des temps de réaction, Devine met en place 3 expérimentations. Dans la première, les sujets sont invités à exprimer les connaissances qu'ils ont à propos du stéréotype du groupe des blancs à l'égard du groupe des noirs. L'étude permet de conclure qu'en effet, les sujets à forts et

faibles préjugés ont la même connaissance de ces stéréotypes. Dans la deuxième expérience, des sujets à forts et faibles préjugés sont soumis à 100 mots amorces (temps de présentation 80ms suivi d'un masque) faiblement stéréotypiques versus fortement stéréotypiques à propos des membres de la communauté noire, ils doivent identifier le point de l'écran où apparaissent chacun des mots. Immédiatement après cette tâche ils sont confrontés à un texte décrivant un personnage réalisant des actions ambiguës. L'appartenance communautaire du personnage n'est pas précisée. La tâche des sujets est d'évaluer le personnage en termes de traits de personnalité. Les principaux résultats de cette étude montrent que le personnage est perçu comme plus hostile en condition amorce fortement stéréotypique qu'en condition faiblement stéréotypique et ce de manière égale chez les sujets à faible et à forts préjugés. Dans la troisième expérience, la mesure des stéréotypes associés est réalisée de manière individuelle, grâce à une mesure explicite. Les résultats montrent que dans cette étude, alors que les sujets ont les ressources cognitives pour contrôler leurs réponses, elles diffèrent nettement entre le groupe des sujets à forts préjugés et ceux à faibles préjugés.

La production de textes ou de discours est une méthode également intéressante pour l'étude de la catégorisation sociale et des biais pro-endogroupe parce qu'elle repose sur des indicateurs langagiers difficilement contrôlables par les sujets. Elle peut être illustrée grâce à une étude réalisée par Salès-Wuillemin et Frigout (1999). Les sujets étaient répartis en 3 groupes selon qu'ils se déclaraient « racistes » « non racistes » ou « ni racistes, ni non racistes ». La mesure des préjugés avait été réalisée préalablement (de manière incidente sous le prétexte d'une enquête d'opinion). L'expérimentation s'est déroulée 1 mois plus tard, à l'occasion d'une évaluation d'un enseignement spécialisé dans les techniques d'expressions écrites et orales. Les sujets devaient résumer un texte (article journalistique) qui leur est présenté. Le texte était écrit dans un style discursif explicatif. Du point de vue du contenu, cet article relatait un fait divers (jeune homme arrêté pour vente de stupéfiants en banlieue parisienne). Le jeune homme était désigné par ses nom et prénom, ce qui permettait d'indiquer indirectement qu'il était d'origine étrangère. Le traitement des données consiste en une extraction au sein de chaque résumé des propositions dans lesquelles étaient mentionnés des faits de délinquance et pour lesquelles la population étrangère était mise en position de sujet grammatical. La position de sujet grammatical (appelé Actant) renvoie à une *contrôlabilité* de l'action décrite par le verbe. L'analyse des résultats montre que si du point de vue de leur contenu, les résumés produits par les sujets semblent relativement proches, l'analyse discursive fait apparaître que les sujets se déclarant racistes focalisent plus que les autres sujets leur production textuelle sur une cause contrôlable par la population d'origine étrangère pour expliquer les origines de la délinquance.

Le couplage de mesures explicites et implicites peut également être réalisé (Salès-Wuillemin et Gilibert, 2004). Dans cette étude, les sujets (dits d'origine nationale française) sont exposés à un récit mettant en

scène un personnage membre de la communauté maghrébine (versus française, versus d'origine non précisée) ayant réalisé une action ayant une issue positive (versus négative). Leur tâche consiste à déterminer les causes de cette action par écrit (production d'un texte explicatif) et grâce à des échelles (seules les réponses aux échelles d'internalité et de contrôlabilité sont prises en compte). Deux indicateurs langagiers sont considérés : les *Référents Noyaux* (R.N)[1] et leur *place actancielle*. Les RN permettent de mesurer la focalisation de la trame causale sur le personnage principal ou les autres personnages (centration sur des causes internes/externes). La place actancielle permet de mesurer la contrôlabilité/incontrôlabilité de l'action. Les principaux résultats en ce qui concerne la mesure implicite font apparaître un biais d'endofavoritisme et de discrimination privative dans les situations où l'issue est présentée comme positive. Si le personnage est endogroupe, l'action est présentée comme plus interne et contrôlable, si le personnage est exogroupe, l'action est présentée comme plus externe et incontrôlable. La mesure explicite met en évidence uniquement un biais d'endofavoritisme.

Cette présentation rapide de méthodes reposant sur des mesures implicites montre bien la nécessité d'une évolution des techniques. En effet, les mesures explicites classiques sont impuissantes à mettre en évidence les phénomènes de masquage en ce qui concerne la discrimination. Par contre elles ne doivent pas être délaissées. Elles ont pour intérêt majeur de pouvoir révéler le conformisme à la norme dominante.

1.5 Conclusion intermédiaire

Le concept de catégorisation est fondamental pour l'étude des représentations sociales, tant en ce qui concerne le contenu et l'organisation des catégories, qu'au niveau des processus qui sous-tendent les biais perceptifs. L'imbrication entre ces deux concepts est plus particulièrement saillante lorsqu'on étudie les relations intergroupes. Elle est également fondamentale dans l'acte même de représenter. Cet acte met nécessairement en jeu une appartenance sociale, une *relation à l'autre*, pour reprendre les termes de Moscovici. Cette appartenance ne doit donc pas être considérée comme un simple habillage méthodologique, mais comme une condition essentielle d'émergence, d'appropriation et de mobilisation d'un objet de représentation.

2. Les représentations sociales

Tout comme le concept de catégorisation sociale, il est possible de distinguer deux niveaux au moins dans l'étude des représentations sociales. Le premier qui concerne le contenu des représentations sociales et leur organisation, un deuxième relatif à la manière dont une représentation sociale est activée par les sujets dans une situation donnée. Le premier niveau a largement été développé, le second de conception plus récente fait l'objet d'un plus faible nombre de travaux. En préambule, avant de présenter ces deux

[1] Dans l'étude réalisée seuls les termes utilisés pour désigner les protagonistes ont eu le statut de Référent Noyaux.

niveaux d'étude, nous introduisons une partie concernant les deux processus à l'œuvre dans l'élaboration d'une représentation.

2.1 Processus en jeu dans l'élaboration d'une représentation sociale : l'objectivation et l'ancrage

Pour qu'un objet social puisse être objet de représentation un certain nombre de conditions doivent être remplies (Moliner, Rateau et Cohen-Scali, 2002) : il doit être identifié, porteur d'enjeux contradictoires, être au centre de débats sociaux et ne pas faire l'objet de croyances orthodoxes. L'objet sera ensuite diversement approprié par les groupes sociaux. Pour en arriver là, deux processus doivent être mis en place au sein de chaque groupe : l'objectivation et l'ancrage.

Comme nous l'avons signalé l'objectivation correspond à une matérialisation de l'objet de la représentation alors que l'ancrage permet de lui affecter une fonction sociale (Moscovici, 1961). L'objectivation passe par une mise en contraste de l'objet par rapport aux autres objets sociaux, ce qui se traduit par une mise en saillance de ses traits spécifiques. C'est ce qui apparaît de manière très nette lors de la première opération du processus d'objectivation : la sélection. On retrouve ainsi, par exemple, à l'origine de la représentation du SIDA, une mise en opposition de cet objet avec d'autres objets comme le cancer (Comby, Devos et Deschamps, 1993). La deuxième étape du processus d'objectivation, correspond à la constitution du noyau figuratif, elle permet de ne conserver que ce qui est homogène et qui fait sens pour le groupe. Une structure imageante de l'objet est à ce stade constituée. Enfin, la troisième étape est correspond à une naturalisation de l'objet qui prend alors une apparence matérielle et peut parfois même être doté de caractéristiques humaines.

L'ancrage se fait par assimilation. Pour que la représentation de l'objet puisse s'intégrer au système de représentations et qu'il y ait accommodation, une mise en correspondance, par centration sur la ressemblance, est réalisée dès la première phase de l'ancrage avec d'autres objets plus familiers, ce qui facilite l'appropriation de l'objet de représentation. Il en est ainsi par exemple lorsque les individus construisent une représentation d'Internet par analogie avec le Minitel (cf. Moliner et al. 2002) ou lorsqu'ils construisent une représentation des O.G.M par mise en correspondance avec « L'E.S.B » ou maladie de « la vache folle » (Salès-Wuillemin, Bromberg, 2004). Lors de la deuxième étape de l'ancrage, les informations possédées sur les autres objets vont être réutilisées pour alimenter la représentation permettant l'assignation d'une signification à l'objet. Parallèlement, le rôle de cet objet, son utilité sociale, pourra être déterminé, ce qui permettra lors de la troisième étape, une intégration cognitive au sein du système de représentation . Cette intégration aboutira à une transformation *bidirectionnelle* de la représentation de l'objet nouveau et des autres objets constituant le système de représentations préexistant.

2.2 Contenu et organisation des représentations sociales

Les représentations sociales sont généralement définies comme un ensemble de connaissances de sens commun à visée pratique relatives à un objet social. La représentation est spécifique à un groupe social

donné, elle permet la prise en compte d'une réalité commune (Jodelet, 1989). L'auteur montre par exemple que la représentation de la folie portée par un groupe de familles « nourricières » accueillant des malades mentaux à domicile, s'articule sur une distinction entre les « civils » et les « bredins ». Et parmi ces derniers entre les malades du cerveau (« innocent » « maboul ») et les malades des nerfs (« fou mental » « gars du cabanon »). Cette représentation est spécifique à ce groupe et diffère radicalement de celle portée par les personnels soignants.

Cet ensemble de connaissances, dites sociales, se distingue d'autres ensembles de connaissance que l'on retrouve dans les notions de représentations collectives et de représentations individuelles (Moscovici, 1961). Les représentations collectives (Durkheim, 1968) correspondent à un ensemble d'opinions et de savoirs collectifs regroupés en de vastes formes mentales (religions, mythes, rites, traditions, sciences) et qui sont *l'œuvre d'une communauté globale*. Elles ont pour fonction un maintient de la cohésion au sein de la communauté. A l'opposé, les représentations individuelles décrites dans le cadre de la psychologie, sont spécifiques au sujet. Elles sont le fruit d'une recomposition de l'environnement par le sujet. Elles lui permettent d'évoquer les objets absents de manière particulière (Piaget, 1948). Entre les deux s'intercale le concept de représentations sociales selon Moscovici (1961). Elles ne sont pas uniquement nourries collectivement mais elles ont néanmoins un caractère partagé. Elles sont le produit d'un regard à la fois individuel et collectif parce qu'elles se construisent dans les interactions sociales

Cette analyse globale de la spécificité du contenu des connaissances présentes dans la représentation sociale sera complétée grâce à des recherches qui porteront sur l'organisation de ce contenu. On distingue deux approches : l'approche hiérarchique et l'approche dimensionnelle.

Pour ce qui concerne l'approche hiérarchique, on retrouve la proposition faite par Abric (1976) selon qui le champ d'une représentation sociale se décompose en deux systèmes. Un système central et un système périphérique. Par exemple, Abric et Tafani (1995) montrent que la représentation de l'entreprise est constitué de cinq éléments occupant une position centrale : groupe humain, profit, hiérarchie, production et lieu de travail. Le système central est stable, cohérent, organisateur et non négociable. Il assure une orientation et une stabilité à la représentation. Le système périphérique est plus instable, présente une moindre cohérence et contient des éléments plus ajustés à l'histoire individuelle du sujet. Le système périphérique assure un décryptage des informations provenant de la réalité, une adaptation individuelle de la représentation et une protection du système central (Flament, 1989). Il fonctionne selon l'auteur comme un script (Schank et Abelson, 1976) c'est-à-dire une séquence ordonnée d'actions reliées entre elles par des règles de fonctionnement. Le système périphérique peut présenter dans certains cas une organisation, on parle alors de sous-structuration du système périphérique qui se traduit par l'existence de schèmes périphériques suractivés. Cette sous-structuration apparaît dans un sous-ensemble de la population considérée et est en lien avec ses pratiques (Flament, 1994). Par exemple, Guimelli 1996, analyse la

représentation sociale du délinquant chez les personnels de police et montre l'existence d'un système central commun (faiblesse de la personnalité et faiblesse de la socialisation) mais également des éléments spécifiques qui varient selon les pratiques professionnelles de personnels de police, préventives versus répressives. Dans le premier cas l'élément « être réinsérable » est suractivé, dans le deuxième cas c'est l'élément « être installé dans la déviance ».

Pour ce qui concerne l'approche dimensionnelle, on note une subdivision en deux ou trois dimensions selon les auteurs. Les travaux réalisés par Moliner (cf. Moliner 2001) visent à montrer qu'il existe deux dimensions, l'une qui renvoie aux connaissances descriptives/fonctionnelles relatives à l'objet, l'autre aux connaissances évaluatives. D'autres travaux laissent à penser que la première dimension pourrait se subdiviser en deux : une dimension descriptive (relative aux éléments qui permettent de *décrire* l'objet, à sa définition pour le groupe interrogé) et une dimension fonctionnelle (relative aux éléments qui sont liés à la *fonctionnalité* de l'objet, aux pratiques sociales qui y sont liées). Ces deux dimensions se démarquant de la dimension évaluative (relative aux éléments qui mettent en saillance la *valeur* de l'objet, positive ou négative). Cette deuxième conception se retrouve notamment dans les travaux de Guimelli et Rouquette (1992), sur la fonction d'infirmière analysée grâce au questionnaire des SCB (Schèmes Cognitifs de Base). Ce questionnaire est présenté ci-après, il permet de décomposer la relation existant entre un objet de représentation et les cognitions afférentes en trois métaschèmes : description (registre cognitifs), praxéologique (prescriptif et fonctionnel) et évaluation (registre normatif et jugement). Rateau (1995) complète l'analyse grâce à une série d'études. Il montre que ces trois métaschèmes sont fondamentalement distincts et s'avèrent indispensables pour décrire les objets. Selon l'auteur, "tout se passe comme si les sujets disposaient de trois registres de cognitions et que l'un ou l'autre de ces registres était plus ou moins activé selon une multiplicité de variables relatives à l'objet, à la situation et aux caractéristiques des sujets eux-mêmes" (p. 144).

2.3 Les processus en jeu dans l'évolution d'une représentation sociale

Les représentations sociales évoluent, il existe des adaptations circonscrites au niveau périphérique, qui résultent de la mise en place de systèmes de défense, et qui permettent un ajustement diachronique tout en préservant le système central de la représentation. Ces mécanismes de défense se retrouvent sous la forme de « canevas de raisonnement » (cf. Rouquette et Rateau, 1998). Ils permettent à la représentation de subsister en dépit des contradictions avec les événements présents dans l'environnement (évolution des rapports avec les autres groupes sociaux, changements dans le positionnement statutaire du groupe, conflits intergroupes, etc.). Parmi ces événements a surtout été étudié le changement de pratiques. Le processus repose sur la génération d'un conflit entre les nouvelles pratiques et le système central qui ne sont dès lors plus en cohérence. La résolution du conflit par une tentative de mise en cohérence se fait au niveau du système périphérique, mais elle laisse des traces. Ces traces ont été repérés dans les produc-

tions discursives des sujets interrogés sous deux formes typiques appelées " schème étrange" et " schème de la négation". Elles sont également appelées « canevas de raisonnement » parce qu'elles apparaissent sous des formes prototypiques. Bien que les auteurs ne le mentionnent pas, on pourrait décomposer en une forme quasi syllogistiques en trois propositions grammaticales : tout d'abord le rappel des événements « normaux » c'est-à-dire conformes au système central (par exemple pour le schème décrit par Flament (1989) à propos de métiers masculins exercés par des femmes, la proposition qui joue le rôle de prémisse majeure est « c'est un métier d'homme »). Puis la description de l'événement contradictoire dans le cas présent les pratiques nouvelles, cette description joue le rôle d'une prémisse mineure (« que des femmes exercent aussi bien que les hommes »). Enfin, une dernière proposition joue le rôle d'une rationalisation parce qu'elle permet de dénouer la contradiction (« parce qu'elles sont plus minutieuses que les hommes »). Là aussi, et bien que les auteurs ne le mentionnent pas explicitement, il est possible d'apparenter la mise en place de ces canevas de raisonnement avec le déclenchement du processus de réduction de dissonance cognitive décrit par Festinger (1957). Selon la théorie tout système cognitif tend vers une stabilité, une consistance. Toute écart entre le système cognitif initial du sujet et des cognitions (informations ou actions) contradictoires provenant de l'environnement génère un malaise, une dissonance, dont la force est proportionnelle au nombre et à l'importance des cognitions initiales touchées au sein du système cognitif. L'état de dissonance pousse le sujet à mettre en place un processus de réduction de dissonance. Cette réduction peut se faire soit par un changement radical des cognitions initiales par ajustement aux cognitions dissonantes (ce qui est très coûteux), soit par la mise en place l'un de ces trois autres processus : le déni, l'étayage ou le rééquilibrage, qui permettront le maintient du système cognitif initial. Le déni est un mécanisme de défense bien connu, il consiste à nier la cognition dissonante, ce processus s'apparente au schème de la négation. L'étayage permet d'agir sur les cognitions initiales en les renforçant, ce renforcement se présente sous la forme de justifications. Le rééquilibrage se traduit par une atténuation de la portée de la cognition dissonante, qui est présentée comme moins contradictoire. Ce dernier processus est celui qui est en jeu dans le schème étrange.

Les études réalisées par les auteurs (cf. par exemple Flament, 1989; Guimelli, 1994) permettent de conclure que pour qu'une évolution profonde soit possible il est nécessaire de remettre directement en cause le système central (ou tout du moins, un des éléments le composant). Trois facteurs sont essentiels : l'incompatibilité entre le système central et la réalité, la réversibilité de la situation et la fréquence de la répétition de l'événement. A l'origine de ce changement, la transformation des pratiques joue un rôle majeur. L'exposition à des informations contradictoires semble également avoir un impact même si celui-ci ne se manifeste pas de manière immédiate (Aissani, 1991).

Pour illustrer l'effet du premier et du deuxième facteur, il est possible de se référer à l'étude réalisée par Guimelli (1989) sur la représentation sociale de la chasse. Cette recherche permet de montrer que la

transformation des pratiques est l'événement qui permet de prédire avec la plus grande certitude une modification de la représentation sociale car c'est lui qui génère la plus grande incompatibilité entre le système central et la réalité sociale. Ce changement de pratiques aura un impact d'autant plus grand que ces pratiques sont jugées *importantes* pour le groupe et qu'elles sont considérées comme *irréversibles* (Flament, 1994 ; Guimelli, 1994).

Pour ce qui concerne l'impact de la répétition de l'événement, les travaux réalisés (cf. Rouquette et Rateau, 1998) conduisent à conclure que ce n'est que si la fréquence des événements discordants est grande que la confrontation aboutit à une transformation du système central, dans tous les autres cas, les transformations ont une grande probabilité de ne rester localisées qu'au sein du système périphérique, les incohérences pourront alors être absorbés grâce à la mise en œuvre des canevas de raisonnement que nous avons décrits plus haut.

2.4 Les conditions de mobilisation d'une représentation sociale : analyse des effets de contexte au moment du recueil

Les recherches qui se focalisent sur les effets de contexte visent à mettre en évidence les paramètres situationnels qui ont un effet sur le contenu de la représentation sociale extériorisée par les sujets. Les auteurs qui s'inscrivent dans ce paradigme partent du constat qu'il peut exister un écart entre la représentation sociale que les sujets ont à propos d'un objet et celle qu'ils extériorisent au moment du recueil. Il s'agit donc de mettre en évidence les paramètres du contexte ayant un effet sur cette mobilisation. Cet axe de recherche peut se subdiviser en plusieurs ensembles : les études qui mettent en évidence l'impact du niveau identitaire et normatif mobilisé par les sujets interrogés, et celles plus spécifiquement centrées sur l'effet des méthodes de recueil.

Dans le premier ensemble se situe par exemple la recherche de Flament, 1999. L'auteur montre qu'il est possible de faire varier les *normes de production* grâce aux consignes. Les sujets sont invités à évoquer la représentation qu'ils ont des études en donnant des réponses normées en regard d'un groupe spécifique. Ils doivent répondre comme un étudiant "qui serait bien vu" soit des enseignants soit des parents soit des autres étudiants ou au contraire en fournissant des réponses déviantes (« mal vu » des parents/enseignants/autres étudiants). Ce que montre clairement cette étude, c'est que lorsque les sujets mobilisent la représentation des études, ils font appel à un ensemble organisé de connaissances, de valeurs, de croyances, mais que les réponses qu'ils fournissent sont *adaptées au contexte normatif*. Ce qui conduit l'auteur à conclure « ce que nous pensons avoir établi c'est que les réponses que l'on recueille habituellement dans les études de représentations sociales sont largement (sinon totalement) le reflet complexe de divers modèles normatifs pertinents pour l'objet de représentation » (p. 50). Dans le même objectif, Guimelli et Deschamps (2000) réalisent une étude qui permet de montrer que par effet de consigne on peut conduire les sujet à mobiliser un niveau identitaire spécifique (collectif versus individuel) en leur

demandant de « donner les réponses qu'ils supposent être celles des français en général » ou au contraire de « donner leurs propres réponses personnelles ». Lorsqu'ils évoquent un objet de représentation (ici les gitans), ce ne sont pas globalement les mêmes éléments qui sont produits. Dans le premier ils sont plus négatifs que dans le deuxième. Les auteurs analysent ce résultat en avançant qu'en contexte individuel les sujets bloquent certaines zones de la représentation afin de se conformer à la norme de tolérance.

Pour ce qui concerne les études qui se centrent plus spécifiquement sur les outils de recueil on trouve la recherche réalisée par Pizzio, Lacassagne et Salès-Wuillemin (2003). Les auteurs montrent que des sujets interrogés à deux moments différents à propos du même objet, mais grâce à deux méthodes différentes (entretien versus questionnaire d'associations verbales) ne donnent pas les mêmes réponses. Dans le premier cas c'est l'aspect fonctionnel de l'objet qui est mis en saillance alors que dans le deuxième c'est l'aspect descriptif et évaluatif. Salès-Wuillemin, Castel, Lacassagne (2002) montrent que dans une tâche d'associations verbales, lorsque l'on manipule le mot inducteur utilisé pour désigner l'objet de représentation, les zones activées au sein de la représentation diffèrent.

De ces dispositifs il est possible de conclure que le niveau identitaire des sujets peut être induit de manière systématique ou simplement contrôlé au sein des dispositifs grâce à des effets de consigne par exemple, ce qui a pour effet une mise en contraste des représentations mobilisées par les individus des différents groupes interrogés. Dès lors peuvent se poser un certain nombre de questions. Elles concernent par exemple l'effet conjoint de ces facteurs et de la possibilité d'intégrer les résultats dans une théorie explicative globale mais également la notion même de représentation sociale. Si les effets de contextes sont aussi marqués peut-on dès lors faire référence à des représentations partagées de manière stable ?

Le point de vue défendu (cf. Salès-Wuillemin, 2005) est que lorsqu'on étudie les représentations sociales, il est nécessaire de distinguer leur *mode de construction*, le *produit* de cette construction, le *processus d'actualisation*, et les *paramètres situationnels* qui l'affectent. En effet, si dans un contexte de production, l'actualisation par les sujets de la représentation peut présenter un décalage avec l'ensemble global de connaissances partagé par son groupe social, cela ne remet nullement en cause le concept. Le décalage observé est le résultat d'une adaptation momentanée au contexte de production. Pour comprendre l'origine de ce décalage, il est possible de se référer à la théorie du contrat de communication développée par Ghiglione et al. (1986). En effet, cette théorie prédit que dans toute situation d'interaction (expérimentation, entretien, questionnaire...) chacun des participants est caractérisé par une identité et un statut (expérimentateur/sujet) qui déterminent les rapports entre les protagonistes. Ces derniers sont mus par des enjeux (des objectifs et des attentes) qui les amènent à accepter de s'insérer dans la situation. Une fois dans la situation, chacun s'engage à appliquer le contrat de communication spécifique (ici un ensemble de règles et d'obligations dépendant du rôle joué dans la situation). Les travaux réalisés dans ce

cadre, montrent que les sujets sont capables d'adapter leurs productions discursives en fonction des enjeux, du statut de leur interlocuteur, des objectifs de la situation etc.

A partir de cette réflexion théorique il est possible d'orienter les recherches en supposant l'effet de plusieurs paramètres situationnels sur les zones activées au sein de la représentation. Ces paramètres peuvent être manipulés de manière systématique ou simplement contrôlés. Tout d'abord, *le cadre général* du recueil. S'il s'agit de la réalisation d'une enquête, les consignes transmises au sujet peuvent en effet l'inciter à penser qu'il doit répondre en tant que membre d'un groupe social. Dans ce cas, l'appartenance catégorielle est d'importance, la représentation mobilisée risquera fortement de varier selon que le sujet pense être interrogé, à propos de l'euthanasie par exemple, en tant que membre d'un groupe d'âge (jeune *versus* âgé), professionnel (médecin *versus* psychologue) ou religieux (catholique *versus* athée) soit tout simplement comme laïque sans référence à une appartenance religieuse. Par contre si le cadre est celui d'une expérimentation sans autres informations, peut-être entendra-t-il cela comme une demande de positionnement à un niveau individuel. Dans ce cas peut-être pensera-t-il que c'est son propre regard, en tant que personne, qu'il s'agit de révéler. Ensuite, le lieu et donc l'*environnement direct* dans lequel se déroule le recueil de données : un lieu privé (*versus* public) peut conduire le sujet à endosser un rôle particulier et donc un discours personnel ou au contraire officiel. Enfin, le *statut* et l'*appartenance catégorielle* des protagonistes (sujet/opérateur) vont également avoir un effet. Ils peuvent en effet faire partie de la même communauté *versus* d'une communauté différente. Selon qu'il s'agit d'une relation endocommunautaire ou exocommunautaire, d'une relation symétrique ou asymétrique, la relation à l'objet exprimée au moment et donc les zones activées au sein de la représentation varieront considérablement.

L'analyse de ces différents paramètres ne peut se faire qu'avec la connaissance que le sujet *s'adapte* à la situation, ce qui l'amène à présenter un certain *rapport à l'objet*, et donc à mobiliser au sein de la représentation, certains éléments, certaines dimensions, plus que d'autres. Cette relation n'est toutefois que *temporaire*, la représentation stockée en mémoire, ne varie pour autant (cf. Salès-Wuillemin, 2005).

3. Le recueil et l'analyse des données pour l'étude des représentations sociales : méthodes et résultats

Ces méthodes sont présentées de manière succincte, un approfondissement doit être réalisé au travers de la lecture de plusieurs ouvrages, par exemple Moliner, Rateau, Cohen-Scali (2002), Abric (2003). Sont distinguées les méthodes visant à mettre en évidence le contenu et la structure d'une représentation des méthodes de vérification.

3.1 Les méthodes de recueil pour mettre en évidence le contenu ou la structure d'une représentation sociale

L'étude de Vergès (1992) permet d'illustrer l'utilisation de la méthode d'associations verbales libre. L'auteur cherche à mettre en évidence la représentation de l'argent. Les sujets sont invités à exprimer

verbalement ce qu'évoque pour eux l'argent. Pour ce qui concerne le traitement des données, trois indicateurs peuvent être utilisés ils permettent de révéler les contenus de pensée commun à un groupe social. Il s'agit de la fréquence moyenne de citation de l'item au sein de la population interrogée, du rang moyen d'apparition au sein de la chaîne associative et du rang moyen d'importance pour les sujets. Dans son étude Vergès croise les deux premiers indicateurs ce qui lui permet d'obtenir un tableau à quatre cases. Dans lequel sont séparés 1-les mots induits de rang moyen faible (≤1,8) et de fréquence de citation élevée (≥ 6%) appelée zone du noyau ; 2-les mots induits de rang moyen faible (≤1,8) et de fréquence de citation faible (<6%) appelée zone de contraste ; 3-les mots induits de rang moyen élevé (>1,8) et de fréquence de citation élevée (≥ 6%) appelée première périphérie ; 4- les mots induits de rang moyen élevé (>1,8) et de fréquence de citation faible (<6%) appelée deuxième périphérie. Ce tableau peut être interprété en s'appuyant sur l'idée que plus un item est cité par un nombre important de sujets, plus cet item apparaît tôt dans l'évocation, et plus la probabilité qu'il fasse partie du système central est grande. Ce qui est le cas ici des items travail, bien être, confort, richesse, vie et vivre. Le deuxième ensemble d'éléments est constitué de mots induits qui sans être très cités le sont néanmoins de manière précoce, c'est le cas des items : salaire, facilité, monnaie, fric, billets. L'analyse de ce deuxième ensemble permet de déceler un éventuel sous groupe à l'intérieur de la population des individus interrogés.

La technique utilisée par Vergès permet d'avoir un aperçu assez précis de l'organisation des cognitions associées à un objet de représentation. Elle demande néanmoins à être complétée par d'autres méthodes que nous présentons ci-après. Avant cette présentation, il nous faut signaler cependant que d'autres variantes de l'association verbale peuvent être utilisées. Par exemple, l'association verbale contrainte. Cette méthode consiste à limiter le sujet, soit dans le temps (en l'invitant à répondre dans un laps de temps limité), soit dans les formes associatives (en l'engageant à produire des substantifs), soit encore par exemple dans le nombre de mots associés (en lui demandant de produire au minimum (ou au maximum) 3 mots induits).

La carte associative repose sur la technique d'associations verbales (cf. Abric, 1994, à propos de la fonction d'infirmière). Cependant au lieu de se limiter à une association verbale entre un inducteur et des induits, il s'agit d'inviter le sujet dans une deuxième phase à réaliser une nouvelle association verbale à partir de couples constitués de l'inducteur (Id) accompagné du premier mot induit (It1.1), puis du deuxième (It1.2), et ainsi de suite. Le mot associé à partir du premier couple produit sera de deuxième niveau (It2.1). Dans une troisième phase l'association se fait à partir de triades, l'inducteur (Id) accompagné du premier mot induit de premier niveau (It 1.1) et du premier mot induit de deuxième niveau (It2.1). En théorie, il est possible de mettre en place cette méthode à partir d'un corpus de mots induits de premier niveau comprenant 5 mots, cependant en pratique il est plus raisonnable de se limiter à un corpus de

3 mots, la méthode étant assez rébarbative pour les sujets. Elle a cependant un important avantage, elle permet de constituer une sorte de contexte sémantique pour les mots induits cités par les sujets, ce qui limite en partie les interprétations abusives.

L'évaluation pairée constitue une méthode complémentaire de la méthode d'associations verbales, elle permet d'évaluer la distance existant entre les éléments constituant la représentation, et donc d'affiner l'analyse structurale. Cette méthode met le sujet en position d'évaluer la force du lien existant entre les différents items ayant la plus grande probabilité d'être centraux. Présentée par Le Bouedec (1984), elle repose sur une association systématique, par paires, des items les plus cités (26 mots auxquels s'ajoute l'inducteur) soit au total 351 paires. Chaque paire doit être évaluée par les sujets au moyen d'une échelle en 5 points allant de 1 (« les deux termes de la paire sont très semblables») à 5 (« les deux termes de la paire sont très peu semblables »). Les réponses de chaque sujet sont cotées dans une matrice carrée de contingence à double entrée dont les lignes et les colonnes correspondent aux 27 items. Les intersections renvoient à la cotation effectuée par le sujet (de 1 à 5). Une matrice carrée globale de fréquence est ensuite calculée pour l'ensemble des sujets interrogés, dans laquelle apparaît aux intersections, la fréquence des sujets ayant coté au maximum (c'est-à-dire à 5) la force du lien unissant les deux termes de chacune des paires. A partir de cette matrice il est possible d'apprécier la distance existant entre les items. Deux traitements statistiques peuvent être réalisés pour quantifier cette distance, une AFC, Analyse Factorielle de Correspondance (comme le fait Le Bouedec 1984) ou une AS, Analyse de Similitude (comme la réalise Flament 1981).

La méthode du tri successif hiérarchisé est une méthode qui repose également sur l'association verbale. Elle est utilisée par Abric (1984) à propos de la représentation du métier d'artisan. Les mots les plus cités lors d'une phase préalable d'associations verbales sont présentés aux sujets qui a pour tâche de les catégoriser. L'objectif de cette catégorisation est d'attribuer un rang de caractérisation aux items. C'est pour faciliter le travail de catégorisation des sujets, que cette tâche leur est proposée sous forme binaire. Les items (au nombre de 32 minimum) doivent être ventilés par le sujet en deux catégories comportant un nombre égal d'éléments (exemple : 16 dans chaque catégorie). Dans la première doivent être rassemblés les mots les plus caractéristiques de l'objet de représentation. Dans la deuxième les items les moins caractéristiques. Une fois ce premier tri opéré, le sujet doit renouveler l'opération à partir de la catégorie des mots les plus caractéristiques pour n'en retenir que la moitié, les plus caractéristique. L'autre moitié sera écartée, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un seul mot dans chacune des catégories finales. Une fois cette tâche effectuée par tous les sujets il est possible d'attribuer un rang moyen de caractérisation à chacun des items et d'appliquer la même analyse que celle que propose Vergès (1992) par exemple.

Le questionnaire est une méthode très utilisée en psychologie sociale, il est en effet avec l'entretien au cœur de la technique d'enquête. Dans le cadre d'étude des représentations sociales, il s'agit essentiellement d'utiliser le questionnaire de caractérisation (Flament, 1994). La première phase se présente en général sous la forme d'entretiens desquels sont extraits, en principe grâce à une analyse thématique, des thèmes récurrents. Ces thèmes sont ensuite mis sous la forme de propositions prototypiques destinées à caractériser l'objet. Le principe est de construire un nombre d'items qui corresponde au produit entre le nombre de scores attribuables (3 par exemple) et le nombre d'items contenus dans chaque bloc (3 par exemple). Les sujets sont invités à regrouper les items par blocs et à leur affecter un score allant de 1 à 3 : sont scorés 1 les items les moins caractéristiques, 2 les items moyennement caractéristiques et 3 les items les plus caractéristiques. Sur cette base une analyse de similitude peut être réalisée. Une variante de cette méthode a été réalisée par Guimelli, 1989 à propos de la représentation de la chasse pour les chasseurs. 20 items sur la chasse devaient être ventilés par groupe de 4 sur une échelle en 5 points allant de -2 (items les moins représentatifs de la chasse) à +2 (items les plus représentatifs de la chasse). Cependant le sujet devaient procéder par étapes, il doit d'abord sélectionner les 4 items les plus représentatifs (cotés à +2), puis les 4 les moins représentatifs (cotés à -2), puis les 4 plutôt représentatifs (cotés à +1) et les 4 plutôt peu représentatifs (cotés à -1). Enfin, les 4 items restants devaient être côtés 0. En raison d'une cotation par étape, cette méthode est appelée « choix successifs par blocs ». L'intérêt d'une telle méthode est qu'elle permet de standardiser le recueil et de quantifier l'importance des liens existant entre les items. Cependant elle présente le grand inconvénient de contraindre les sujets à constituer des blocs dont la taille n'est pas déterminée en fonction de règles psychologiques mais arithmétiques.

Le questionnaire des SCB (Schèmes Cognitifs de Base) est une méthode qui a été développée par Guimelli et Rouquette en 1992 (pour une présentation détaillée cf. Rouquette et Rateau, 1998). Elle a été construite en complémentarité avec la méthode d'évaluation pairée qui invite les sujets à évaluer quantitativement la force de la relation existant entre les éléments constitutifs de la représentation et l'objet de cette représentation. Dans cette méthode les relations sont non seulement quantifiées mais également explicitées grâce à une identification et une formalisation des connexions possibles. Chaque relation est réduite à une forme minimale « A c B » ou A est l'inducteur, c un connecteur, et B un induit. Un croisement systématique Inducteur/induit est réalisé et couplé avec une liste de 28 connecteurs. Ces 28 connecteurs s'organisent en 3 métaschèmes (description, praxéologie, évalutation) eux-mêmes subdivisés en 5 schèmes. Les items sont présentés aux sujets sous la forme prototypique « INDUCTEUR *connecteur* INDUIT » (par exemple : « INDUCTEUR *signifie la même chose* que INDUIT 1 », ou « INDUCTEUR *est le contraire de* INDUIT 1 »). Le questionnaire se déroule en 2 temps. Une phase d'associations verbales durant laquelle le sujet doit évoquer 3 mots induits à partir de l'inducteur. Cette phase se termine par une justification. La deuxième phase est une phase d'évaluation. Les 84 items proposés aux sujets doivent être éva-

lués grâce à 3 modalités de réponse, oui (cette connexion existe entre l'inducteur et l'induit considéré), non et peut-être. Au final, les induits associés au plus grand nombre de connecteurs ont la plus forte probabilité d'être centraux.

L'entretien présente un grand intérêt pour l'étude des représentations sociales, en raison de sa souplesse. Il permet en effet de recueillir grâce à une méthode plus ou moins standardisée, des contenus de pensée qui apparaissent dans un contexte discursif, le sens des mots peut donc être appréhendé au moyen d'une analyse du cotexte. Cependant, l'entretien présente un certain nombre de limites qui ont conduit à une régression de l'utilisation de cette méthode jugée peu fiable. Tout d'abord, la lourdeur du recueil et du traitement des données conduisent à limiter la taille des échantillons, ce qui laisse prise aux biais d'échantillonnage. Ensuite, pour échapper à un effet d'influence, bon nombre d'auteurs sont conduits à opter pour des entretiens non directifs. Cependant ces entretiens sont souvent très contrastés du point de vue des contenus, ils se révèlent alors difficilement exploitables lorsque l'on cherche à mettre en évidence des cognitions partagées par un groupe social. Enfin, les méthodes d'analyse des données verbales ne présentent pas forcément tous les critères de fidélité et de validité. Il est possible néanmoins d'allier l'intérêt d'une telle méthode tout en évitant bon nombre des limites présentées ci-dessus. L'étude que nous avons eu l'occasion de réaliser à propos de l'hygiène hospitalière en est un exemple (Salès-Wuillemin, Morlot, Kohler, 2007). La première phase consistait en une épreuve d'associations verbales réalisée auprès d'infirmières et d'aides-soignantes exerçant à l'hôpital. Cette étape a permis, grâce à un croisement entre la fréquence de citation et le rang d'apparition, d'aboutir à un repérage des items supposés centraux de la représentation de chacune des deux populations. Dans une deuxième phase, des entretiens (que nous avons appelé d'explication[2]) ont été conduits auprès de 16 infirmières et 16 aides-soignantes. Ces entretiens débutaient par une question inductrice indiquant aux sujets l'objet de la représentation et les invitant à répondre en mobilisant leur appartenance professionnelle « pouvez-vous me dire ce que représente pour vous l'hygiène en tant qu'infirmièr(e) (versus aide-soignant(e)) ? ». La première partie de l'entretien était libre, l'interviewer n'intervenait que sous la forme de reformulations et de questions d'explication[3]. La deuxième partie suivait un guide. Le guide comportait autant de questions que d'éléments situés dans la zone du noyau. Chaque question invitait le sujet à exprimer ce que lui évoquait l'élément considéré, ces questions étaient formulées de manière standardisée (« Et maintenant si je vous dis …… à propos de l'hygiène pourriez-vous me dire ce que cela vous évoque ? »). Chaque réponse du sujet était systématiquement relancée grâce à au moins deux questions d'explication. Le traitement des entretiens a été réalisé au moyen d'une analyse logique faite à partir des opérateurs discursifs.

[2] Cet entretien s'apparente à l'entretien d'explicitation présenté par Vermersch (2006) en ce qui concerne les modes de questionnement. Cependant, il s'en démarque de par le fait qu'il repose sur l'utilisation d'un guide.

[3] Il s'agit de questions en Quoi, que, comment, où, quand, et pour quoi. Ce sont des questions qui visent à expliciter les contenus de pensée, les procédures et les valeurs liées à l'objet de représentation.

L'intérêt d'une telle méthode est qu'elle permet d'amorcer le discours des sujets sur des éléments spécifiques de la représentation et de révéler la nature précise des liaisons existant entre l'objet de la représentation et les éléments qui la constituent, et non pas uniquement de manière globale en prenant en compte le poids de ces liaisons.

3.2 Les méthodes de vérification

Les méthodes de vérification ont pour objectif de tester l'effective centralité des items pressentis comme faisant partie du système central. Ces méthodes reposent sur une caractéristique principale des items centraux : leur non négociabilité (cf. Moliner et al. 2002).

La méthode de remise en cause (MEC) a été introduite par Moliner (1989) à propos de la représentation du groupe idéal. Cette méthode repose sur le principe que toute représentation fonctionne comme une grille de lecture, cette grille sera appliquée tant qu'aucune information contradictoire ne viendra la remettre en cause. Si tel était le cas, alors il est prédit que les sujets changent de grille et donc ne perçoivent plus le même objet de représentation. Cependant pour avoir un tel effet, l'information contradictoire doit être critique, c'est-à-dire qu'elle doit bouleverser la perception du sujet, voilà pourquoi il est pressenti que ce changement de grille ne peut survenir qu'à la suite de l'exposition à une information contredisant un élément central.

Le dispositif se déroule en 2 phases. La première correspond en réalité à une pré-étude dans laquelle sont mis au jour les éléments organisateurs de la représentation. Pour ce qui concerne le groupe idéal, deux éléments étaient supposés centraux pour la population des étudiants interrogés : l'amitié et l'absence de hiérarchie au sein du groupe. D'autres comme la présence d'intérêts et d'opinions communs étaient supposés périphériques. Pour ce qui concerne l'expérience proprement dite, un texte est présenté aux sujets dans lequel un groupe de personne est décrit de manière à correspondre à un groupe idéal. Deux conditions expérimentales sont construites en fonction de la conclusion du texte. Pour la moitié des sujets le texte se termine par la précision qu'au sein du groupe existe un chef (ce qui remet en cause une cognition pressentie comme centrale de la représentation du groupe idéal à savoir l'égalité entre les membres). Pour l'autre moitié des sujets le texte se termine en précisant qu'au sein du groupe existent des divergences d'opinion (ce qui remet en cause une cognition pressentie comme périphérique, la communauté d'opinion). Une fois l'information contradictoire présentée, les sujets sont invités à préciser si le groupe décrit dans le texte correspond ou non à un groupe idéal. Comme prédit dans les hypothèses, lorsqu'est remis en cause l'élément central « égalité », 76% des sujets estiment qu'il ne s'agit pas d'un groupe idéal, ils changent donc de grille de lecture. Par contre ce pourcentage descend à 26% lorsqu'est remis en cause l'élément périphérique « communauté d'opinion ». Ils ne changent donc pas de grille de lecture.

L'intérêt de cette méthode est qu'elle permet de tester la centralité de certaines cognitions. Des difficultés apparaissent néanmoins. Tout d'abord, elle s'avère très lourde dès lors qu'il s'agit de déceler parmi

un nombre important d'items, lesquels pourraient être déclarés centraux. En effet, pour des raisons de plausibilité, chaque remise en cause doit être testée de manière indépendante, ce qui nécessite le recours à un grand nombre de sujets. Une deuxième difficulté est également présente dès qu'il s'agit d'élaborer le texte destiné à décrire l'objet de la représentation. En effet, il est primordial que celui-ci ne soit pas nommé explicitement, car alors, la question de jugement posée aux sujets deviendrait inutile, elle se réduirait à une pure tautologie. D'après l'auteur, une dénomination ambiguë peut être trouvée, il est possible de parler « d'organisation » au lieu d'entreprise, « d'activité » au lieu de travail. Mais, il s'avère que l'extension de cette procédure à d'autres objets se révèle difficilement réalisable quand aucun hyperonyme ne peut être trouvé, voire même inacceptable quand cela revient à utiliser en place de synonyme un item appartenant au champ de la représentation ou au système central.

Une deuxième variante de la mise en cause apparaît dans le questionnaire de double négation proposé par Moliner (1988). Il permet de répondre à la première limite évoquée mais pas à la seconde : tous les items peuvent être testés au sein du même dispositif mais la difficulté à nommer l'objet de représentation reste entière. Le principe de cette méthode repose sur le fait que les éléments centraux d'une représentation sont tellement caractéristiques de l'objet que si ces caractéristiques disparaissaient, alors cet objet ne pourrait plus être considéré par les sujets comme étant le même. Le questionnaire est amorcé par une question générale de la forme suivante « Diriez-vous d'une personne qu'elle est une infirmière …. » sont ensuite présenté différentes éventualités correspondant à la remise en cause de cognitions centrales ou périphériques. Par exemple, pour ce qui concerne l'objet infirmière « si elle n'a pas acquis une certaine technicité ». Le sujet dispose de 3 réponses possibles, plutôt oui, ne sais pas et plutôt non. Si une majorité de sujets (plus de 75%) répond plutôt non, alors cela veut dire que cet élément est central.

Pour illustrer cette méthode, nous présentons le questionnaire utilisé dans une de nos études sur la représentation d'Internet.

L'Internet est un des phénomènes récents qui deviennent très populaires. A votre avis, peut-on dire d'un outil qu'il s'agit d'Internet…… (répondez en cochant la case qui vous paraît convenir le mieux)			
	Oui, *Je dirais qu'il s'agit d'Internet*	**Je ne sais pas**	**Non**, *Je dirais qu'il ne s'agit pas d'Internet*
…si on ne peut pas envoyer des e-mails ?			
… si ce n'est pas un moyen de communication ?			
… si on ne peut rien y acheter ?			
(…)			

…s'il n'y a pas de moteur de recherche ?			
… s'il n'y a pas de « tchats » ?			
…si on ne peut pas aller sur des sites ?			
…si on ne peut pas surfer ?			
…si on ne peut pas faire des téléchargements ?			

D'après Salès-Wuillemin et Morlot 2006

Dans cette étude, les résultats montrent que e.mail et sites sont deux items qui atteignent plus de 90% des réponses négatives. Autrement dit un outil qui ne permettrait pas d'envoyer des e.mail et/ou d'aller sur des sites ne pourrait pas être appelé Internet.

Le questionnaire de double négation présente un intérêt indéniable, il permet de différencier les items qui sont non négociables de ceux qui le sont. Une analyse plus fine de la structure de la représentation peut ainsi être réalisée. Cependant, la technique utilisée est très limitée en raison des difficultés cognitives que certains sujets éprouvent à comprendre la double négation inhérente à cette méthode (un item mis à la forme négative fait l'objet d'une négation). Certains aménagements doivent être réalisés pour faciliter la compréhension, ce qui est le cas du questionnaire présenté dans notre exemple. Les réponses « plutôt oui » «plutôt non » et « ne sais pas » sont remplacées par des réponses plus explicites « oui je dirais qu'il s'agit de ….. ». Une autre limite plus fondamentale doit être néanmoins être soulignée, la méthode utilisée évalue item après item leur non négociabilité. Or, ces items renvoient à un réseau de cognitions au sein de la représentation, les interrelations existant entre ces cognitions peuvent difficilement être appréhendées en procédant au coup par coup. La méthode présentée ci-dessous permet de palier à cette limite.

La méthode d'induction par scénario ambigu (ISA) a également été utilisée par Moliner (cf. Moliner et al, 2002). Elle a été appliquée à propos de la représentation de l'entreprise. Lors de la première phase, en réalité une pré-étude, il s'agit de recueillir un matériel verbal à propos de l'objet de représentation (ici l'entreprise), cela peut être fait sous la forme d'entretiens ou plus communément de courts textes. A partir des résultats de cette première phase il est possible d'écrire un scénario ambigu de quelques lignes qui décrira l'objet, sans le nommer explicitement et sans utiliser les items supposés caractériser de manière centrale ou périphérique l'objet de la représentation. Inutile de préciser que la tâche n'est pas aisée c'est pourquoi il est fortement conseillé de prétester ce scénario. Dans son étude Moliner utilise la trame suivante « Depuis de nombreuses années, Solitec réunit plusieurs dizaines de personnes aux compétences et aux intérêts très divers. Chacune de ces personnes contribue à sa manière au fonctionnement de cette organisation qui est reconnue comme l'une des plus importantes de sa spécialité ». Dans la deuxième phase (phase test), les sujets sont répartis en deux groupes. Chaque groupe se voit présenter le même

scénario ambigu, seule la conclusion varie. Dans l'un des groupes il est conclut que l'objet décrit est une entreprise « Solitec est sans doute l'une des entreprises les plus représentative de son secteur », dans le deuxième il est conclut au contraire que ce n'est pas une entreprise « Cependant Solitec n'est pas une entreprise ». Au terme de cette présentation les sujets des deux groupes doivent répondre à un questionnaire comportant une série de 14 caractéristiques. Pour chacune d'elles les sujets doivent décider, grâce à une échelle, si elle s'applique ou pas à Solitec (l'échelle en 6 points va de très probablement non à très probablement oui). Dans l'étude de Moliner, les caractéristiques testées sont par exemple « c'est un lieu de travail » « elle fait du profit » « elle est créatrice d'emplois » « c'est un lieu de conflit » etc. Le traitement consiste à repérer les caractéristiques qui sont sélectionnées indifféremment par les deux groupes, donc quel que soit l'objet de la représentation. Elles seront déclarées périphériques. Les caractéristiques qui ne seront sélectionnées que par le groupe à qui il a été précisé que Solitec est une entreprise seront déclarées centrales. Dans l'étude de Moliner il s'agit des caractéristiques faire du profit, être inséré dans l'économie, être dirigée par un patron, et être confrontée à la concurrence.

En conclusion

L'étude de la catégorisation et des représentations sociales est d'un double intérêt. Tout d'abord parce qu'elle permet d'appréhender grâce à un contexte théorique et un ensemble de méthodologies diverses les contenus de pensée associés aux objets de la réalité. Il est dès lors possible d'analyser avec un degré de précision qui va en s'affinant, la manière dont ces contenus de pensée sont organisés et la façon dont ils influencent le traitement de l'information réalisé par les sujets. De nombreux axes de la psychologie sont concernés, la mémoire, la compréhension, la perception, l'attention, …. Mais également plus spécifiquement au sein de la psychologie sociale, dans tous les champs de l'influence sociale (de la facilitation sociale au conformisme en passant par la comparaison sociale) ; ainsi que de la cognition sociale (de la théorie de la dissonance cognitive jusqu'à la théorie de l'engagement en passant par la théorie des attributions causales).

Le deuxième intérêt est relatif à l'utilité sociale de tels objets d'étude. Rares sont les domaines qui ne sont pas concernés, l'éducation, la santé, le travail, les relations sociales, le marketing et la publicité, la justice, les ressources humaines….. Dans chacun de ces domaines, le praticien comme le chercheur, peuvent être conduits à analyser des processus comme l'activité de classement de situations, de mise en oeuvre de règles d'action, ou encore d'heuristiques de raisonnement analysés parce qu'ils sont le résultat d'un processus de catégorisation ou de mobilisation d'une représentation.

LECTURES CONSEILLEES :

Abric, J.C. (2003) (Ed.). *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Aubenas : Erès.

Bourhis, R.Y., Leyens, J.P. (1999 2ème édition) (Eds.). *Stéréotypes, discrimination et relations inter-groupes*, Spirmont, Belgiques, Mardaga.

Moliner, P. (2001) (Ed.) *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Salès-Wuillemin, E. (2005). *Psychologie Sociale expérimentale de l'usage du langage. Représentations sociales, Catégorisation et attitudes : perspectives nouvelles,* Paris : L'Harmattan, collection Figures de l'interaction

Salès-Wuillemin, E. (2006*). La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*, Paris : Dunod (Collection Psycho Sup).

Index thématique

Processus de catégorisation ; page 2

Stéréotypes ; page 3

Endofavoritisme ; page 6

Exodéfavoritisme ; page 6

Partition sociale ; page 7

Représentations sociales ; page 13

Dissonance cognitive ; page 15

Index des auteurs

Moscovici ; page 1, 13

Salès-Wuillemin ; page 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11,

Tajfel ; page 1, 2, 4, 5, 6, 7,

Moliner ; page12, 14, 19, 23, 24, 26

Flament ; page 14, 15, 16, 17, 21

Bourhis ; page 3, 4, 6, 7,

Devine ; page 6, 10,

Bromberg ; page 13

Guimelli ; page 2, 14, 16, 17, 21

Abric ; page 2, 14